COMMUNE DE
CHÂTEAU-D'ŒX

Bâtiment communal | Grand Rue 67 | 1660 Château-d'Œx
Téléphone 026 924 22 00 | www.chateaudoex-admin.ch

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 11 septembre 2023
Greffe 2x_0135 + 0220_Communications éditées + Pôle Santé_MS

Informations relatives au Pôle Santé

Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Le Pôle Santé Pays-d'Enhaut connaît à sa tête un renouvellement des forces. M. Yvon Jeanbourquin, directeur ad interim, a pris ses fonctions en mai de cette année. Sa clarté d'action et sa longue expérience dans le monde de la santé permettront, nous en sommes certains, de guider l'institution efficacement et de prendre les bonnes décisions dans les mois à venir. Le Conseil de fondation a lui aussi connu des remaniements depuis le mois d'août, avec l'arrivée à la présidence de Mme Anne Weill-Lévy, ancienne magistrate de la Cour des comptes, dont le dynamisme et le large réseau forment des atouts également précieux. Du côté de la Municipalité de Château-d'Oex, enfin, c'est votre serviteur qui a repris depuis le mois d'août le dicastère de la santé, et donc le mandat municipal auprès du Pôle, en qualité de vice-président.

Nous nous saisissons présentement des dossiers, et mesurons l'ampleur des défis qui nous attendent. La priorité est aujourd'hui de rétablir des relations saines entre le personnel et la gouvernance – condition essentielle à la bonne marche de l'institution. Parallèlement, les aspects financiers sont traités en vue d'un assainissement à moyen terme. Ces deux dimensions forment le socle de la continuité des prestations que nous souhaitons offrir à la population. Nos actes, selon moi, doivent être guidés par une image du futur claire et réaliste.

Sachant les nombreuses difficultés auxquelles sont aujourd'hui confrontées les institutions de santé – et à plus forte raison les institutions de petites tailles, localisées dans des régions excentrées – nous devons nous fixer des objectifs réalisables, déterminer les étapes permettant d'y parvenir et concentrer nos efforts sans nous éparpiller.

Rien de tout cela n'est simple, évidemment, et si nous ne pouvons garantir de résultat, je peux au moins vous assurer que tous les efforts seront consentis et que toutes les options raisonnables seront explorées. Le but reste de délivrer des prestations diverses, de qualité, reposant sur des bases humaines et économiques consolidées.

La Municipalité.